

13 mar 2020 -19:36

Appartient à [Conseil des ministres du 13 mars 2020](#)

Coronavirus : passage en phase fédérale et mesures additionnelles

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté ministériel relatifs au passage en phase fédérale et aux mesures additionnelles, dans le cadre de la coordination et de la gestion de la crise coronavirus.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé du Commerce extérieur
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13

Erik Eenaerts
Porte-parole
+32 477 54 75 03
erik.eenaerts@ibz.fgov.be